

Conseil de Laboratoire de l'IREMAM
Lundi 23 janvier 2023, Salle A 219 – 10h00

PRÉSENTS (20) :

- Richard JACQUEMOND
- Cédric PARIZOT
- Christelle VAYSSIERE
- Juliette HONVAULT
- Marine POIRIER
- Didier GUIGNARD
- Kamel CHACHOUA
- Antoine PERRIER (Invité)
- Amélie CHEKROUN (Invitée)
- Homa LESSAN-PEZECHKI
- Thomas PIERRET
- Aurélia DUSSERRE
- Laurence DUFRESNE
- Jairo GUERRERO
- Julien LOISEAU
- Véronique LITAUDON
- Camille RHONE
- Malika ASSAM (invitée)
- Stéphane CERMAKIAN (Invité)
- Christine PELLETIER (Invitée)

EXCUSÉS (5) :

- Vanessa GUENO
- Nadjet ZOUGGAR
- Amina BOUCHIHA

Ordre du jour

- **Informations de la direction**
- **Election de la future équipe de direction**
- **Approbation du budget prévisionnel 2023**
- **Présentation du rapport d'évaluation de l'HCERES et réponses éventuelles à y apporter**
- **Signature d'une tribune collective parue dans *Le Monde***

I. Informations de la direction

- Nous accueillons depuis le début du mois et pour deux ans Susanne Abou Ghaida, post-doctorante Civis (Université Européenne). Titulaire d'un PhD de l'Université de Glasgow, son projet de recherche porte sur « Al-Shayatin al-13 » (Les Treize Diables) une collection de livres arabes pour la jeunesse. Son référent scientifique à l'IREMAM est Richard Jacquemond.
- Un poste de professeur d'islamologie est attribué à AMU par l'Institut Français d'Islamologie. C'est le second poste dont bénéficie AMU au titre de l'IFI, ce qui est une très bonne chose, mais peut poser problème pour un recrutement au 01/09/23 car il y a un fort risque que les collègues susceptibles d'être recrutés sur ce poste n'aient pas soutenu leur HDR à cette date. D'où la nécessité d'élargir le profil du poste.
- Problèmes de chauffage. Dans la plupart des bureaux de l'IREMAM la température ne monte pas au-dessus de 15°. C. Vayssière a envoyé plusieurs alertes aux services compétents (MMSH, logistique AMU, médecine du travail CNRS).

II. Election de la future équipe de direction

Aucune nouvelle candidature n'ayant été reçue suite à l'appel à candidatures lancé lors du précédent conseil de laboratoire, R. Jacquemond appelle le conseil à s'exprimer sur les seules candidatures reçues, à savoir l'équipe formée par Vincent Geisser en qualité de Directeur d'unité et Christine Mussard en tant que Directrice-Adjointe.

Le Conseil de Laboratoire approuve cette proposition à l'unanimité :

Votants : 14.

Oui : 14.

Non : 0.

Abstention, refus de vote : 0.

NB : Homa Lessan Pezechki, arrivée en retard, n'a pas pris part au vote.

La direction proposera donc aux tutelles la nomination de V. Geisser et C. Mussard pour la durée du prochain contrat quinquennal (01/012024-31/12/28).

II. Budget prévisionnel 2023

R. Jacquemond assisté de C. Pelletier présente le budget prévisionnel de 2023.

Au titre des recettes, il s'agit essentiellement des subventions des tutelles : 139 500 € (65 500 € du côté d'AMU et 74 000 € du côté du CNRS). S'y ajoutent :

- Un crédit de 10 000 € de la part d'AMU pour chaque MCF recruté en 2022, donc 20 000 € supplémentaires (recrutements de Julien Garric et Fâres Gillon).
- Autres crédits attendus mais non encore connus : soutien de l'INSHS pour les nouveaux CR (Najla Nakhlé-Cerruti), bonus publication 2023 notamment.

Au titre des dépenses : la totalité des demandes transmises à la direction par les trois pôles ont été intégrées dans le budget prévisionnel.

A l'issue de cette présentation, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par vote à main levée.

III. Présentation du rapport d'évaluation de l'HCERES et réponses éventuelles à y apporter

- R. Jacquemond ouvre la discussion sur le rapport d'évaluation en soulignant sa tonalité générale très positive. Au titre des critiques et points à améliorer, il mentionne la relative faiblesse des publications en langues étrangères, à laquelle il existe des moyens de remédier : financements spécifiques de la MMSH ou de l'institut SOMuM pour faire traduire des articles en anglais. Un autre moyen peut être le recours aux logiciels de traduction automatique, de type DeepL, de plus en performants et qui réduisent considérablement les coûts de traduction. C. Parizot : l'abonnement à DeepL est peu onéreux et nous pourrions budgétiser la relecture d'une dizaine d'articles par an.

- Le séminaire IREMAM inauguré ce jour apporte une première réponse à la remarque de l'HCERES relative à l'absence « d'un ou des questionnements communs qui servent de fils conducteurs au-delà de l'unité construite autour d'un espace et d'un objet communs ». Il est convenu de réunir 3 séminaires communs IREMAM dans l'année ; le second se tiendra à la suite de l'AG convoquée dans la première semaine de mai, et le troisième à l'automne.

En outre nous renouerons cette année avec la formule des « Journées de l'IREMAM », après plusieurs années d'interruption pour cause de crise sanitaire : deux journées d'échanges et discussions entre membres du laboratoire, à placer avant les vacances d'été.

- Marie-Pierre Oulié propose de créer un calendrier prospectif commun pour le labo afin d'éviter les chevauchements de plusieurs manifestations scientifiques. Cette proposition est très bien accueillie et est approuvée par consensus.

- Véronique Litaudon demande à R. Jacquemond d'interroger la DAS P. Goetschel au sujet de l'entretien avec les personnels ITA : cet entretien s'est déroulé en présence de l'ensemble du comité d'experts ; il aurait été préférable que cet entretien se déroule en présence du seul représentant des ITA dans le comité d'experts (Agnès Charpentier). R. Jacquemond s'engage à vérifier ce qu'il en est.

IV. Signature d'une tribune collective par Richard Jacquemond en qualité de Directeur de Laboratoire

En réponse à une demande urgente de Frédéric Abecassis, directeur du GIS MOMM, R. Jacquemond a pris l'initiative de signer en sa qualité de directeur de l'IREMAM une [tribune collective](#) de spécialistes de la civilisation islamique parue dans *Le Monde* le 13 janvier. Cette tribune a été communiquée aux membres du conseil de laboratoire de l'IREMAM en pièce jointe à la convocation pour le conseil de laboratoire de ce jour, R. Jacquemond sollicitant a posteriori l'accord du conseil pour cette signature.

A la suite d'un échange sur le contexte et le contenu de cette tribune, le conseil de laboratoire approuve par consensus la signature de cette tribune par le directeur de l'IREMAM.

Levée de séance : 12h20